

Bulletin d'inscription

Hiver 2020

Nom:		Code permanent:	
Prénom:		Programme:	
Date de naissance:		Téléphone:	

Choix de cours

Sigle	Gr	Titre

- Le bulletin d'inscription doit nous être parvenu avant le 16 décembre 2019.
- Le chèque pourra porter la date du début du trimestre soit le 13 janvier 2020.
- Votre formulaire pourrait vous être acheminé, non approuvé, si les renseignements fournis sont incomplets.
- Les étudiants dont le compte est en souffrance ne peuvent procéder à une inscription tant que les sommes dues ne sont pas acquittées au complet.

En m'inscrivant à l'Université du Québec en Outaouais, je m'engage à acquitter les droits de scolarité et autres frais selon les modalités et dans les délais prescrits au *Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais*. Si je ne respecte pas cet engagement, je comprends que l'Université du Québec en Outaouais pourra communiquer à une agence de recouvrement et à un bureau de crédit les renseignements relatifs à mon identité ainsi que ceux relatifs à ma dette envers elle.

J'ai lu et accepte les conditions énoncées ci-dessus et je désire poursuivre mon inscription.

Signature

Date

Paielement des frais

Vous pouvez payer vos frais de scolarité de plusieurs façons :

- Par Internet (auprès de votre institution financière canadienne)
- Par la poste
- En personne
- Au comptoir de services des Caisses Desjardins du Québec et caisses populaires de l'Ontario
- Par virement bancaire international - étudiants internationaux

Pour toute information complémentaire, [consultez la section du Service des finances](#).